

3 questions à...

Henri COLIN,

garant de la concertation



Quelles sont les prochaines étapes pour la Voie d'Avenir ?

La concertation de l'élaboration du projet entre dans une deuxième phase primordiale car l'aboutissement en est le dossier

devant être mis à l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique. La phase administrative de consultation des entreprises sur les études à engager est presque terminée. Le ou les prestataires qui vont les réaliser seront choisis fin juin. Les études seront donc lancées début juillet, pour s'étaler sur l'année 2011 jusqu'à mi-2012 environ. Début juillet prochain doit se tenir un Comité de suivi, au cours duquel seront présentées les modalités qui diligenteront le travail concerté pour atteindre ces objectifs.

Quelles sont vos attentes pour la suite ?

L'attente est simple et peut se résumer ainsi : que le travail concerté à mener durant ces prochains mois soit aussi positif et fructueux que celui entrepris durant la phase de co-élaboration précédente.

Les deux collectivités Maître d'ouvrage doivent poursuivre leur démarche coordonnée en y associant tous les partenaires : élus, socio-professionnels, associations, particuliers, et en conservant l'esprit d'écoute qui doit prévaloir dans une telle démarche qui se veut ambitieuse et exemplaire. Le Comité de suivi doit tenir son rôle d'organe animateur qui lui a été attribué et qui est attendu par chacun de ses membres.

Votre rôle est défini par rapport au Comité de suivi, les habitants peuvent-ils eux-aussi vous contacter ?

Bien sûr ! S'ils ont une question ou une observation à formuler sur le déroulement du projet Lot-Corrèze Voie d'Avenir ils peuvent m'envoyer un message à l'adresse suivante :
garant.concertation@voiedavenir.fr

La déviation de Puybrun : en route vers le désenclavement du nord du Lot

Gérard MIQUEL, président du Conseil général du Lot, accompagné de Martin MALVY, président du Conseil régional Midi-Pyrénées, a inauguré le 4 mars dernier la déviation de Puybrun. Cet itinéraire va apporter de nombreux avantages : développement économique pour le département, mais aussi sécurité et amélioration du cadre de vie pour les habitants de Puybrun. Il permettra en effet de délester la traversée de la commune du trafic de transit, notamment celui des poids lourds.



La déviation de Puybrun inaugurée : circulation ouverte

Avec cette nouvelle déviation, c'est aussi le premier maillon de la Voie d'Avenir qui se met en place, pour relier le nord du Lot à l'A 20 et désenclaver le bassin d'activités de Biars-Bretenoux.

Ces 4,2 km sont dotés d'un créneau de dépassement d'un kilomètre dans le sens Bretenoux-Vayrac, d'un carrefour giratoire à l'est qui permet le raccordement à l'actuelle RD 803 et la desserte de la RD 120 vers Liourdes et la zone d'activité de Puybrun. S'y ajoutent deux tourne-à-gauche, quatre ouvrages d'art qui assurent la continuité de voies communales ou de chemins, et deux ouvrages hydrauliques.

Bienvenue au nouveau site internet

www.voiedavenir.fr, le site dédié au projet, se refait une beauté et dévoilera sa nouvelle interface, plus dynamique, plus aérée, plus pratique. Besoin d'informations sur la Voie d'Avenir, sur les études, la concertation ? Elles figureront de façon très complète dans la partie "Je m'informe". Envie d'apporter une contribution à l'élaboration du projet ? "Je m'exprime" offrira la possibilité de compléter des cartes du secteur en y indiquant les enjeux dont vous avez connaissance.

La page d'accueil du nouveau site internet : un clic pour s'informer ou s'exprimer

Actualités et documents relatifs au projet (cartes, études, contributions, documents de la concertation, articles et communiqués-presse,...) seront également disponibles. Bonne navigation !

